

« La Vie des Associations » de Vivre FM – Vendredi 27 novembre 2009

Lien : <http://www.vivrefm.com/podcast/index.php?post/2009/11/27/La-Vie-des-Associations-du-27/11/09>

VivreFM – Benjamin MAURO. Bonjour, nous avons prévu de rester ensemble jusqu'à 12H....Dans un instant, c'est la « Vie des associations » qui va être consacré à l'AFIDEO – Association Française pour la Défense et l'Information des personnes sourdes s'Exprimant Oralement... Le président de l'AFIDEO, Cédric LORANT est avec nous aujourd'hui. Bonjour Cédric.

Cédric - Bonjour.

VivreFM - Merci de venir nous voir et de nous parler d'un monde que nous connaissons mal, et je suppose que je ne suis pas seul à mal vous connaître. Justement, on pense que les personnes sourdes ont beaucoup de difficultés à s'exprimer. Or, quand on vous entend, ou quand on entend certains d'entre vous, Jérémie BOROY de l'UNISDA ou Joël CHALUDE de Symbiose, il n'y a pas de liens de cause à effet entre la surdité et la possibilité ou non de s'exprimer.

Cédric - On a eu des parcours à l'école qui nous a permis d'approcher la surdité et d'apprendre à oraliser. C'est vraiment l'objectif de l'AFIDEO de représenter les personnes sourdes qui s'expriment oralement, une association qui existe depuis décembre 2000 et qui a pour vocation de se rassembler et d'avoir une visibilité plus forte auprès du grand public et des pouvoirs publics, pour ne pas écarter l'accessibilité aux personnes sourdes qui ne connaissent pas forcément la langue des signes. Je pense que le préjugé est bien celui-là, une personne sourde est forcément muette. Et non, ce n'est pas le cas et on défend cette particularité.

VivreFM - Cela dit, ce n'est pas si facile que ça de comprendre pour le commun des mortels. On peut penser, à partir du moment où nous entendons nos interlocuteurs, on se dit qu'à partir du moment où on ne peut pas entendre, on ne peut pas parler.

Cédric - Oui, c'est vrai que la difficulté par rapport au handicap de la surdité, c'est qu'on considère qu'une personne qui parle bien, va bien entendre alors que ce n'est pas le cas. Le message vers le public oralement va bien passer alors que le retour est plus complexe. Et là, cela nécessite une accessibilité par l'écrit, l'interprétariat LSF, le codage LPC.

VivreFM - Mais quand même une personne complètement sourde ne peut pas s'exprimer. Alors, dites-moi ?

Cédric - On parle beaucoup de retour audio-phonologique, un terme un peu technique, un peu « barbare ». Il faut un minimum de retour d'audition. Avec les techniques comme les prothèses auditives ou les implants cochléaires, ceci nous permet de récupérer certains sons. Après, on se calque sur ces sons pour les réémettre. Et donc, il y a des parcours orthophoniques très performants dans certaines villes ou même partout en France qui permettent de bien oraliser. Par contre, c'est un long travail. On ne peut pas oraliser plus vite que les autres enfants...au bout de 4-5 ans de travail, des résultats peuvent être là.

VivreFM - Avez-vous des statistiques quand une personne locutrice décide ou non d'apprendre la langue des signes ou qui délaisse la langue des signes ou pas ?

Cédric - Non, mais la population qui s'exprime en langue des signes est importante. On parle de 80.000 personnes au minimum. Après, les personnes qui oralisent représentent l'autre population.

VivreFM - Est-ce qu'une personne sourde qui oralise apprend volontiers la langue des signes pour s'exprimer auprès de leurs semblables qui ne peuvent pas oraliser ?

Cédric - Oui, bien sûr, ce n'est pas incompatible. Beaucoup de personnes connaissent les 3 modes de communication : l'oral, le LPC et la LSF. Ce qui permet d'échanger dans la vie sociale ou dans les autres associations dans de bonnes conditions.

VivreFM - J'imagine que l'information est un point très important qui est traité dans votre association. On doit vous poser des questions basiques, qu'on doit vous poser extrêmement souvent ?

Cédric - Oui, la question de la surdit , elle-m me, o  on l'associe tr s souvent au mutisme. Et nous essayons de casser ce pr jug ...

VivreFM - Et vous le faites bien.

C dric - Pardon ?

VivreFM - Et vous le faites tr s bien.

C dric - Oui (rires). C'est par ce genre de m dia qu'on peut aussi se faire conna tre. Apr s, on se bat aussi pour l'accessibilit  pour la culture fran aise, pour l'insertion professionnelle ou l'acc s en ville en g n ral.

VivreFM - On va revenir sur ces p les extr mement importants. Il ne doit pas y avoir un parent pauvre. Justement, on peut d'ores et d j  en parler, quitte   y revenir... la culture, vous estimez encore  tre les parents pauvres de la culture, en ce sens o  il y a encore peu de choses qui sont accessibles ?

C dric - Nous avons lanc  avec l'UNISDA la semaine du sous-titrage du 18 au 24 novembre qui s'est termin e par une conf rence de presse, mardi dernier, o  nous avons annonc  les chiffres par rapport   l'acc s   la culture fran aise.

VivreFM - Si vous le voulez bien, nous allons  voquer tout   l'heure ces chiffres.

Pause musicale.

VivreFM - Nous sommes avec C dric LORANT qui repr sente l'AFIDEO. Nous  tions en train d' voquer l'acc s   la culture. Je pense quand m me que  a bouge ?

C dric - C'est- -dire que, oui,  a bouge au niveau des associations, des personnes sourdes ou malentendantes puisqu'aujourd'hui, l'acc s   la culture fran aise est encore tr s tr s limit .

VivreFM - Donc,  a ne pourrait que progresser ?

Cédric - Voilà, on a voulu faire une conférence de presse dans le cadre de la semaine du sous-titrage du 18 au 24 novembre avec un site internet www.semainedusoustitrage.org où on a émis des chiffres suite à une enquête poussée sur l'accès à la culture française.

VivreFM - Vous avez fait en quelque sorte un état des lieux ?

Cédric - Tout à fait. Aujourd'hui, le parcours d'un usager lambda face à la culture est celui-là : on va au cinéma. Sur 240 films français diffusés par an, 4 films seulement sont sous-titrés pour les personnes sourdes ou malentendantes.

VivreFM - A quoi ça tient tout ça ? Ca tient à une méconnaissance ? Ca tient au fait que le sous-titrage coûte cher ?

Cédric - Non, le sous-titrage, c'est environ 2 à 3.000 euros par film. Le problème est, je crois, un manque de volonté politique pour permettre à des salles de s'équiper en numérique et de diffuser ses films avec le sous-titrage.

VivreFM - Une volonté politique, oui...mais il faut une raison pour faire que cette volonté s'affiche aussi clairement et à l'égard des besoins des personnes sourdes ou malentendantes.

Cédric - Vous savez bien que la loi Handicap de 2005 a permis aux personnes sourdes de pouvoir se rattacher à quelque chose. Là, on est vraiment dans une démarche d'égalité face à la culture française. Donc, la participation à la vie sociale passe par aller, tout simplement, au cinéma avec son entourage entendant et ceci dans l'optique d'insertion sociale.

VivreFM - Alors, 4 films sur 240, on va dire, vraiment, un gros « peu-mieux-faire » ?

Cédric - Oui. Donc, pour continuer ce cheminement face à la culture. On arrive aux DVD. Beaucoup de DVD ne sont pas sous-titrés. 90% des DVD de films français ne proposent pas de sous-titrage pour sourd ou malentendant. Alors, que, je crois, que le grand public pense le contraire.

VivreFM - Et le grand public ne serait pas du tout fermé. Et puis, on ne le dira jamais assez, en faisant un maximum pour toutes les personnes quelque soit le handicap, si ça se fait de façon industrielle, soudain, ça coûte moins cher ?

Cédric - Si le sous-titrage est conçu à la production du film, ce serait juste une insertion technique sur un support DVD.

VivreFM - Donc 10% des DVD, il n'y a pas de quoi crier victoire.

Cédric - Ensuite, nous arrivons à la télévision. Nous avons un cadre assez puissant puisque 100% de sous-titrage sont prévus pour 2010 sur les chaînes, 40% pour la TNT et 20% pour les autres chaînes numériques n'ayant pas de taux d'audience aussi fort.

VivreFM - Alors, 100% pour 2010, mais qu'en est-il aujourd'hui ? Vous n'avez pas l'impression que l'échéance 2010 s'approche dangereusement et qu'on n'atteindra pas si facilement les 100% ? ou alors, c'est moi qui suis pessimiste ?

Cédric - Non non, il faut rester optimiste par rapport à ça puisque les grandes chaînes oscillent entre 70 et 80% de programmes accessibles où il y a eu vraiment une montée en charge depuis 2007,

année présidentielle où tous les journaux télévisés ont été rendus accessibles – ce sont, de plus des émissions en direct.

VivreFM - Qu'est-ce qu'on fait quand on est une personne sourde et investie dans la défense de ces personnes déficientes auditives et qu'on constate justement ce désert ou presque, on va vers qui pour le crier, pour le dire plus aimablement s'il le faut ou dans tout les cas, pour le faire savoir ?

Cédric - Alors, il y a plusieurs partenaires qui peuvent être associés à ce travail. Il y a tout d'abord le CNC – le Conseil National Cinématographique (lapsus – il s'agit du Centre...) qui peut relayer l'information auprès des cinémas et prévoir des séances dédiées « sourd et malentendant ». Ce n'est pas une forme de communautarisme mais juste une possibilité aux personnes sourdes d'aller au cinéma avec leurs collègues, leurs amis, leur famille, leurs enfants.

VivreFM - Le CNC pour le cinéma, on va aussi penser aux grandes chaînes bien évidemment et les fabricants de DVD, on va de temps en temps leur tirer l'oreille ?

Cédric - Oui, d'ailleurs, nous les avons « convoqués » à notre conférence de presse et ils se sont exprimés sur la question.

VivreFM - On espère que ce droit à l'expression qui leur a été donné va sortir de quelque chose de positif pour vous. On n'en doute pas quand vous dites « on reste optimiste ».

Pause musical.

VivreFM - Nous sommes avec Cédric LORANT de l'AFIDEO. Cédric, nous avons vu que l'accès à la culture peut-être parfait, c'est-à-dire qu'il reste à parfaire. Du côté de l'emploi, quel est votre sentiment ?

Cédric - Côté de l'emploi, nous avons une commission Entreprises à l'AFIDEO qui a réfléchi sur les messages à faire passer auprès des missions Handicap, des entreprises, des cabinets du handicap, sur la question de la surdité avec la diversité qu'elle représente aux niveaux des personnes, des choix de communication, des parcours.

VivreFM - Ca veut dire qu'aujourd'hui, les personnes sourdes sont les plus déshéritées quant à l'accès à l'emploi ? ou elles sont à égalité avec d'autres personnes handicapées ?

Cédric - Je pense qu'il y a vraiment un souci d'emploi pour les personnes sourdes, surtout on le voit au niveau des chiffres, quand une personne est atteinte d'une surdité plus importante, elle a plus difficilement accès à l'emploi. Nous sommes vraiment mobilisés sur ce sujet pour expliquer que la surdité peut être surpassée quand la personne travaille tout en pensant à l'aménagement du poste de travail.

VivreFM - On peut imaginer que les personnes qui utilisent la langue des signes et seulement la langue des signes sont encore plus déshéritées que les personnes qui sont locutrices ?

Cédric - J'avoue que je n'ai pas bien saisi la question...

VivreFM - Euh, donc, on disait tout à l'heure que le monde de la surdité était difficile à percevoir. Une personne sourde qui ne peut pas s'exprimer n'est pas aidée à trouver un emploi ?

Cédric - Oui, si la personne a un moment une réelle volonté de s'exprimer en langue des signes dans l'entreprise pour les réunions, les contacts téléphoniques puisque maintenant, on parle beaucoup d'accessibilité téléphonique pour les personnes sourdes ou malentendantes avec les centres relais téléphoniques....si cette personne est motrice pour s'exprimer en langue des signes, elle peut demander à son employeur le recours à un interprète au titre de l'aménagement du poste de travail.

VivreFM - Dans vos actions de défense, comment procédez-vous pour que ces personnes déficientes auditives aient accès facilité à l'emploi ? vous faites des campagnes de sensibilisation dans les entreprises par exemple ?

Cédric - Il y avait quelques temps, de nombreuses entreprises qui organisaient des conférences, des séminaires ou même des tables rondes sur le thème du handicap et nous étions pas mal sollicités pour expliquer le handicap de la surdité, rassurer les employeurs et expliquer les différentes possibilités d'aménagement de poste de travail. Après la sensibilisation, il y a la mise en relation entre les demandeurs d'emploi qui nous sollicitent et les services qui proposent les offres d'emploi qui peuvent être réservées ou non aux personnes en situation de handicap.

VivreFM - Les grosses entreprises, en général, s'ouvrent, à la surdité ? Est-il plus facile de travailler dans une grosse entreprise ou une petite ? Est-ce que vous avez fait également un état des lieux ?

Cédric - Non, pas précisément. Dans notre entourage au niveau de l'association, nous avons des personnes qui travaillent des petites entreprises comme dans des grandes. Les petites entreprises, qui ne sont pas forcément soumises à l'obligation d'emploi des personnes handicapées, ont cette démarche et intègrent très facilement la personne sourde puisqu'elle peut s'exprimer plus directement auprès de son employeur.

VivreFM - Il y a quelque fois des emplois réservés ? Il y a des branches dans laquelle on a plus souvent l'habitude de voir des personnes sourdes et, par là-même, vous luttez contre ces idées reçues qui font qu'une personne sourde doit plutôt se retrouver dans un certain type d'emploi et pas dans un autre ?

Cédric - Notre mission est aussi celle-là. C'est d'ouvrir toutes les possibilités d'emploi. Toute personne sourde peut travailler dans une caisse de supermarché, tout en faisant attention à ce que les clients puissent parler gentiment. On adopte une stratégie de communication envers le grand public.

VivreFM - Tous les types de métiers sont donc accessibles ?

Cédric - Peut-être que les métiers où le recours au téléphone est obligatoire, on peut se poser des questions. La mise en place des centres relais téléphoniques permettra peut-être aux personnes sourdes de travailler dans les centres d'appels.

VivreFM - Il convient que vous puissiez travailler dans des milieux où le bruit extérieur ne vient pas parasiter les conversations et les liens que vous pourriez avoir. Alors, à cet égard, le supermarché, c'est quand même possible ?

Cédric - Oui, oui. A Paris, dans un grand supermarché de bricolage, on y embauche des personnes sourdes au niveau de la caisse et il n'y a pas de souci particulier.

Pause musicale.

VivreFM - Cédric LORANT est à notre micro pour nous parler de l'AFIDEO. On parlait de l'accès à la culture, peut mieux faire. On a parlé de l'emploi, il y a des progrès à faire également. L'accès à la ville en général, comment ça se passe aujourd'hui ?

Cédric - La Loi Handicap nous indique que tous les ERP doivent être accessibles en 2015, ERP signifiant Etablissements Recevant du Public. 2015, pour nous, c'est demain. Donc, il faut déjà s'organiser, sensibiliser les restaurants, les discothèques, les bars, tous les lieux recevant du public.

VivreFM - Justement, pour informer ce grand public qui ne connaît pas forcément ce handicap. Par exemple, pour rendre accessible un bar pour une personne sourde, c'est quoi ?

Cédric - Tout d'abord, il y a la sensibilisation du personnel qui ne doit pas être surpris ou perturbé par un client présentant un handicap. Nous devons lui présenter tous les outils lui permettant de prendre la commande dans de bonnes conditions, soit en présentant une carte avec la liste des produits et la personne sourde lui indique son choix.

VivreFM - Il ne faut pas que le serveur soit gauche face une personne présentant une surdité et expliquer comment faire pour qu'elle puisse consommer comme les autres.

Cédric - Oui, nous sommes des consommateurs comme les autres.

VivreFM - On y convient. On le sent, le grand public le sait mais ne sait pas comment se tenir face à vous. En 2015, tout doit être accessible. Vous réclamez que la majorité des commerçants, des intervenants auprès du public, connaissent la langue des signes ?

Cédric - Non, on va dans la mauvaise direction. Peut-être de connaître les bases de la langue des signes. Par exemple : Bonjour, Merci, Qu'est-ce que vous voulez. Ca peut-être très facilement appris.

VivreFM - Qu'on ait des bases. Qu'est-ce qu'il vous manque encore pour que la ville vous soit accessible ?

Cédric - Dans les restaurants, il y a beaucoup de bruit et la lumière n'est pas forcément présente. Pour qu'on puisse oraliser et lire sur les lèvres de nos interlocuteurs, de nos camarades ou de notre entourage, il serait bon d'avoir une pièce éclairée et isolée acoustiquement. Cela pourrait être un aménagement.

VivreFM - Je vais oser la question et vous me répondez. Parce que lutter contre le bruit dans un restaurant, ce n'est pas facile.

Cédric - Non, mais d'avoir un endroit isolé et pas en plein milieu d'un restaurant, par exemple.

VivreFM - Il y a d'ores et déjà des architectes qui planchent sur ce thème. Vous les contactez, ces gens-là ?

Cédric - Oui, nous sommes en contact avec Jean Nouvel qui construit de nombreux lieux culturels, la Philharmonie de Paris, par exemple, et qui pense à la question du handicap et quelque soit le handicap. La question de la surdité est bien comprise, saisie et on adapte le lieu en fonction.

VivreFM - Hormis les restaurants ?

Cédric - L'accès à la ville est aussi pour nous l'accès aux services publics où on y communique beaucoup de numéros verts qui restent inaccessibles pour une personne sourde ou malentendante.

VivreFM - On parlait de ces centres relais. Qu'est-ce qu'un centre relais ?

Cédric - Les centres relais sont constitués de personnels de l'accessibilité : les interprètes en LSF, les codeurs en LPC et les techniciens de l'écrit, et qui vont jouer le rôle de relais entre la personne sourde et l'utilisateur qui se trouve à l'autre bout du fil. Cela signifie que la personne sourde est équipée d'un poste avec une webcam et d'un écran/clavier et la personne sourde conserve son interface classique qui est le téléphone ou le portable.

VivreFM - Ca, c'est étonnant.

Cédric - C'est étonnant mais ça existe aux Etats-Unis, en Angleterre et disponible 24H/24 et 7j/7, une personne peut appeler et donc, en France, nous avons beaucoup de retard. Ça peine encore mais on avance sur ce dossier.

VivreFM - D'autres récriminations ? Vous avez, par la même, d'autres revendications ?

Cédric - Par rapport à la ville, nous avons d'autres attentes au niveau des transports. Lorsqu'un train s'arrête en plein milieu d'une voie, on s'interroge sur ce qui se passe...

VivreFM - Je vais vous consoler. Même les personnes entendantes que nous sommes, nous avons aussi beaucoup de difficultés à comprendre pourquoi le train s'arrête et nous n'avons pas toujours l'information en temps et en heure. On est donc plus à égalité...

Cédric - Justement, si nous pouvons avancer tous ensemble avec les informations orales et écrites, ce qui pourrait rassurer, et les personnes sourdes, et les personnes entendantes sur les raisons de l'arrêt d'un train...

VivreFM - Avançons tous ensemble et dans le même train...si vous prenez le train en marche, nous avons encore quelques minutes à passer en compagnie de Cédric LORANT.

Pause musicale.

VivreFM - Nous sommes en compagnie de l'AFIDEO, représentée par Cédric LORANT. On a vu depuis tout à l'heure que l'association a du pain sur la planche et pour mieux vous faire connaître du grand public, vous avez édité un CD-Rom.

Cédric - Tout à fait, un CD-Rom qu'on appelle le KIT de l'AFIDEO, qui est vendu auprès des entreprises pour être sensibilisé à la question du handicap de la surdité et des aménagements de postes de travail.

VivreFM – Quand vous dites que c'est vendu aux entreprises, ce n'est pas par les entreprises ?

Cédric - C'est bien vendu aux entreprises par l'AFIDEO.

VivreFM - Cela signifie que les responsables RH peuvent prendre connaissance de ce CD-Rom et le voir mais ça peut aussi concerner une personne sourde qui doit vivre avec leur collègue valide et avec lesquels ils vont faire connaissance et travailler.

Cédric - La personne sourde doit aussi s'exprimer sur le handicap auprès de ses collègues et donc mieux vivre le handicap dans l'entreprise.

VivreFM - Qu'est-ce qui montre ce CD-Rom ?

Cédric - Alors, on y trouve la définition de la surdité avec la signification de sourd, malentendant et les aménagements de postes possibles avec l'accès du cadre-bâti, les techniques possibles, l'internet et la messagerie par exemple.

VivreFM - J'imagine qu'on y retrouve les différentes façons de s'exprimer, selon que vous êtes locuteurs ou non ? qu'on parle la langue des signes ou le LPC ?

Cédric - Oui, c'est très ouvert et on y évoque les différents modes de communication.

VivreFM - Qu'est-ce qu'on peut encore dire sur l'association ?

Cédric - Prochainement, on organise une soirée, le 12 décembre où les personnes de l'association ou les personnes ne nous connaissant pas encore, peuvent se restaurer sur Montparnasse. Tout le monde y est convié.

VivreFM - Ca veut dire, tant pis si on parle la bouche pleine, ça va débattre un petit peu ou c'est plus dans l'idée de se connaître, de se reconnaître, de se côtoyer en tant que personnes qui vivent sur la même planète ?

Cédric - Tout à fait, c'est histoire de se détendre.

VivreFM - Il n'y aura pas de thématiques, de débats mais plutôt, connaissons-nous. Il est vrai que le grand public ne connaît pas les personnes sourdes et que les personnes sourdes ont aussi à apprendre du grand public. On en reparle alors le 12 décembre. Avez-vous des coordonnées de l'association ?

Cédric - Oui, il y a un site internet : www.afideo.org et un contact mail : infos@afideo.org.

VivreFM - On évite bien sûr le téléphone. Merci Cédric LORANT d'avoir présenté l'AFIDEO.